



Communiqué de presse - jeudi 3 septembre 2020

Plan de relance verte : un premier pas à consolider

En réponse à la crise sanitaire et sociale du Covid-19, le plan de relance de l'économie française est présenté ce jour par Bruno le Maire, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance. Il prévoit de consacrer 30 milliards d'euros (sur les 100 milliards d'euros du plan) aux investissements dans la transition écologique en 2021 et 2022. Au total, 7 milliards seront dédiés à la rénovation des bâtiments.

Le CLER - Réseau de la transition énergétique met en garde sur ces effets d'annonce : la transition énergétique nécessite des investissements plus importants, inscrits sur le long terme. Des efforts qui ne devront pas s'arrêter mais au contraire s'amplifier après 2022 !

Pour réussir la transition énergétique, [le Réseau Action Climat](#) a estimé à hauteur de 43,4 milliards d'euros les investissements nécessaires sur deux ans. Le budget prévu par le Gouvernement reste donc en deçà des attentes des acteurs de la transition énergétique, en particulier pour la rénovation des logements. Pourtant, l'enjeu est de taille. Selon [le WWF France](#), un plan de relance verte permettrait de soutenir plus d'un million d'emplois en 2022.

Pour **Jean-Baptiste Lebrun**, directeur du CLER – Réseau pour la transition énergétique :

« Le plan de relance est une opportunité historique d'investir enfin massivement pour la transition écologique et sociale. Les annonces du gouvernement sont un pas dans la bonne direction mais cela reste encore insuffisant. Pour le transformer en nouvel élan, il faudra en même temps s'ajuster en faisant des investissements réellement efficaces, et surtout se préparer à accélérer et amplifier les pas suivants. »

Le CLER - Réseau de la transition énergétique saisit cette opportunité pour rappeler ses propositions. Les constats et l'expertise des professionnels de notre réseau sont autant d'éclairages sur les politiques publiques à mener et les différents leviers à actionner – de la réglementation à la structuration opérationnelle en passant par les modalités de financement – pour démultiplier les bénéfices de la transition énergétique dans les territoires.

[Lire la note de propositions du CLER - Réseau de la transition énergétique sur notre site Internet.](#)



Contact presse :

Jean-Baptiste Lebrun – directeur du CLER – Réseau pour la transition énergétique

jeanbaptiste.lebrun@cler.org

06 68 51 10 12

Qui sommes-nous ?

Le CLER rassemble plus de 300 acteurs de terrain – associations, entreprises, collectivités – mettant en œuvre la transition énergétique dans les territoires. Notre réseau promeut et déploie des solutions, à la fois dans l'efficacité énergétique, la lutte contre la précarité énergétique, les énergies renouvelables mais aussi en matière de politiques territoriales.

Accédez à notre espace presse sur www.cler.org